



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

Cité administrative
89 rue Victoire de la Marne
52000 CHAUMONT
Bureau 219-2ème étage
fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.23.46

CHS-CT DU 24 JUIN 2021

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Tout d'abord les représentants **F.O. Finances Haute-Marne** sont surpris que ce CHS-CT se tienne encore sous forme d'une audio conférence alors que depuis le 9 juin dernier, la règle imposée des 4m² par personne pouvait être respectée en salle 118.

Les représentants **F.O. Finances Haute-Marne** constatent que les travaux du groupe de travail ministériel, qui s'est tenu le 10 mars, marque une nouvelle étape dans la restriction des droits des agents publics instituée par la loi du 6 août 2019, avec la disparition des CHSCT, à compter du 1er janvier 2023.

Pourtant, la crise sanitaire a démontré toute la pertinence des CHSCT dans notre ministère et force est de constater que bon nombre de réponses aux légitimes demandes des agents ont été trouvées grâce cette instance.

Notre ministère s'est adapté, au gré des événements, pour pouvoir concilier les volontés médicales et gouvernementales aux exigences du terrain. De nombreux guides, réactualisés en permanence, ont été élaborés, en collaboration avec les représentants du personnel lors de CHSCT ministériels.

F.O. Finances Haute-Marne salue les efforts consentis pour apporter des réponses et des moyens, à des agents, inquiets, déboussolés, chahutés, par des mois éprouvants.

Toutefois, le contexte reste compliqué et on ne peut occulter la question des risques psychosociaux liée à la gestion de crise.

De nombreux collègues ressentent une grande lassitude dans le changement de leur mode de travail et dans les contraintes qui perturbent leur vie et leur lien social.

Et dans ce contexte de crise sanitaire, le télétravail s'est développé. Mais malgré des aspects bénéfiques, le télétravail, tel qu'il est vécu, aujourd'hui, et selon un rapport de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), apporterait, chez certains, davantage de stress, que le travail en présentiel.

De plus, le personnel affecté se retrouve à tous les échelons, dont l'encadrement, privé de repère managérial.

F.O. Finances Haute-Marne continue à revendiquer un accompagnement matériel et financier permettant aux agents, de pourvoir à leur installation, ergonomique,

thermique et électrique à domicile et un meilleur accompagnement de tous les acteurs du télétravail.

Le télétravail doit rester une avancée sociale et non une invitation déguisée à libérer des espaces pour permettre à l'administration de faire des économies à bon compte sur le dos des agents. D'ailleurs, les récentes visites de SPIB et de la Politique Immobilière de l'Etat dans nos locaux semblent largement étayer cette hypothèse de rationalisation des locaux voire de bureaux en mode co-working où l'agent n'aurait plus de bureau attribué mais un bureau partagé.

Par ailleurs, les représentants **F.O. Finances Haute-Marne** revendiquent toujours le recrutement d'un médecin de prévention pour notre département et tiennent, à nouveau, à remercier le Dr Robin pour la qualité de son travail, sa disponibilité et la profonde empathie dont elle a fait preuve en accompagnant les agents haut-marnais.

Les représentants **F.O. Finances Haute-Marne** dénoncent la création des Comités Sociaux d'Administration (CSA), par fusion des Comités techniques et des CHSCT, qui n'a qu'un seul but, limiter l'expression syndicale en réduisant le nombre de représentants et leurs droits syndicaux.

Comment une fusion de deux instances pourrait-elle être un plus pour les agents ?

F.O. Finances Haute-Marne demande que les objectifs restent dans le cadre des conditions de travail, tournés vers l'amélioration du schéma d'activité et non vers de quelconques visées déstructurantes pour nos services.

Plus que jamais, en cette année 2021, F.O. Finances Haute-Marne exige :

- L'arrêt immédiat des réformes en cours aux finances ;
- Le maintien des CHSCT et de leurs budgets dédiés ;
- La reconnaissance du caractère prioritaire des missions de la DGFIP assortie des créations d'emplois permettant le bon exercice des missions dans l'intérêt des agents comme du public;
- La prise en compte réelle de la question des effectifs dans le cadre des outils d'évaluation des risques;
- Des modes d'organisation du travail respectueux de la santé physique et mentale des agents;
- L'arrêt du pilotage fondé uniquement sur les indicateurs, et la culture du résultat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et le RETRAIT du NRP.

Les représentants F.O. Finances Haute-Marne

Laure Alentado- Céline Lefèvre- Nadine Pleux -Rachel Sugneau